

## RD Congo: Le groupe rebelle ADF responsable de graves violations du droit international humanitaire, selon un rapport de l'ONU

**KINSHASA/GENEVE, 13 mai 2015** : Un rapport des Nations Unies publié mercredi révèle que de graves violations du droit international humanitaire ont été commises par des combattants des Forces alliées démocratiques (ADF), un groupe rebelle d'origine ougandaise, dans le territoire de Beni (province du Nord-Kivu), au cours d'une période de trois mois fin 2014. Selon le rapport, ces violations, à la fois systématiques et extrêmement brutales, pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2014, au moins 237 civils, dont 65 femmes et 35 enfants, ont été tués par des combattants des ADF dans le territoire de Beni. Quarante-sept civils ont été blessés, 20 ont été enlevés et deux ont été victimes de violences sexuelles. Au total, 35 villages ont été attaqués par des combattants des ADF. Les assaillants ont utilisé des machettes, des marteaux et des couteaux parmi d'autres armes, pour blesser ou exécuter des civils. Certains ont été égorgés, ont essuyé des tirs alors qu'ils tentaient de fuir ou ont été brûlés vifs dans leur maison. Plusieurs cas de pillage et de destruction de propriété ont aussi été documentés.

Le rapport détaille le résultat des enquêtes approfondies menées par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en République démocratique du Congo (BCNUDH)\*. Les officiers des droits de l'homme sur le terrain ont rassemblé plus de 180 témoignages de sources diverses, dont des victimes et des témoins.

Selon le rapport, le nombre total de victimes pourrait être beaucoup plus élevé, dans la mesure où les enquêteurs du BCNUDH ont fait face à diverses difficultés dans la conduite de leurs enquêtes et n'ont pas pu accéder à certaines zones pour des raisons sécuritaires.

Le rapport documente également les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme commises, dans le territoire de Beni durant la même période, par des militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) déployés dans le cadre de l'opération Sukola I contre les ADF.

Au moins 300 personnes, dont au moins 33 militaires des FARDC, ont été arrêtées dans le cadre des enquêtes menées par les autorités congolaises sur les massacres de Beni. En novembre 2014, deux officiers des FARDC et quatre leaders des ADF ont été condamnés par les autorités judiciaires militaires congolaises pour l'assassinat du Général des FARDC Mamadou Ndala et pour participation à un mouvement insurrectionnel.

*« Je tiens à saluer ces premiers pas vers la justice, mais j'exhorte les autorités à redoubler d'efforts afin que toutes les personnes impliquées dans la série de crimes vraiment horribles qui ont ravagé la zone de Beni l'année dernière soient reconnues responsables de leurs actes », a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein.*

Selon le rapport, les populations civiles de Beni demeurent extrêmement vulnérables aux attaques. La menace s'est maintenant étendue au territoire d'Irumu, également dans l'est de la

RDC, où des violations commises par des combattants des ADF ont été signalées depuis le début de 2015.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler, a appelé les autorités congolaises à mettre fin aux massacres de civils dans le territoire de Beni, avec le soutien de la Force de la MONUSCO : « *Face à l'ampleur et à la persistance des attaques perpétrées par des combattants ADF contre les populations civiles, j'exhorte les autorités congolaises à reprendre au plus vite la coopération militaire avec la Force de la MONUSCO pour protéger les civils, sécuriser le territoire de Beni et neutraliser les ADF* ».

## **FIN**

Le rapport complet est disponible ici:

[http://www.ohchr.org/Documents/Countries/CD/ReportMonusco\\_OHCHR\\_May2015\\_FR.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Countries/CD/ReportMonusco_OHCHR_May2015_FR.pdf)

Pour plus d'informations et demandes des médias, veuillez contacter :

### A Kinshasa:

Charles Bambara: +243 81 890 5202/ [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org)  
Barbara Matasconi: +243 81 890 5581/ [matasconi@un.org](mailto:matasconi@un.org)

### A Genève:

Rupert Colville: +41 79 506 10 88 / [rcolville@ohchr.org](mailto:rcolville@ohchr.org)  
Cécile Pouilly +41 22 917 93 10 / [cpouilly@ohchr.org](mailto:cpouilly@ohchr.org)  
Ravina Shamdasani: +41 22 917 91 69 / [rshamdasani@ohchr.org](mailto:rshamdasani@ohchr.org)

Pour en savoir plus sur la MONUSCO : <http://www.monusco.unmissions.org/> ou [www.monusco.org](http://www.monusco.org)

Pour en savoir plus sur le Haut-Commissariat aux droits de l'homme : [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)